

dix millions de dollars, est pour le Bureau l'objet de soins constants et méticuleux. Durant l'année qui vient de finir, on a éprouvé quelques difficultés à trouver des placements suffisamment satisfaisants, et des taux d'intérêt réduits ont dû être pris pour quelque temps. Dernièrement, nous avons pu obtenir des conditions meilleures, et d'après les indications, nous aurons, du moins pour un temps, moins de difficultés à ce sujet.

Ainsi que le mentionne le rapport, nous avons fait des arrangements pour commencer des affaires aux États-Unis. On a pensé, cependant, en continuant à suivre cette politique de prudence et de circonspection, qui a toujours été la règle du Bureau, qu'il était bon de circonscrire d'abord nos affaires à l'état voisin du Michigan, où un grand nombre de nos concitoyens canadiens sont établis, et dans lequel nous avons d'intimes relations d'affaires et de personnes. Comme ce champ d'action est vaste, la population de l'État du Michigan étant à peu près aussi grande que celle de la province d'Ontario, et comme les rapports de l'État montre que, jusqu'ici, l'assurance sur la vie y a progressé un peu moins qu'en Canada, notre entrée semble promettre, à notre compagnie qu'elle pourra y obtenir une part dans les assurances. Les compagnies américaines obtiennent leur part des affaires d'assurance au Canada, et il ne paraît pas y avoir de bonne raison pour que la "Canada Life" ne puisse obtenir dans leur pays sa part dans les assurances. La forte position de notre Compagnie est bien attestée par l'Hon M. Raymond, le Commissaire des assurances de l'État du Michigan, ainsi que le fait observer le rapport. Après de sérieuses et laborieuses investigations des affaires de la Compagnie, M. Raymond reconnaît qu'elle a, eu égard aux porteurs de police, un surplus se montant à \$1,664,213 ou \$120 pour chaque \$100 de police engagée.

Le changement dans la date de la clôture de notre année financière, du 30 avril au 31 décembre, mettra notre Compagnie en conformité avec les autres compagnies faisant des affaires en Canada. Ce changement fera que notre année courante comprendra seulement du 1er mai dernier au 31 décembre prochain, ce qui me permet de l'appeler une année de huit mois, mais après cela, nous servant de l'année selon le calendrier, nous ferons nos affaires avec les douze mois ordinaires. Ce changement rend aussi convenable et nécessaire de remplacer la date de la prochaine répartition des profits du 30 avril 1890, par le 31 décembre 1889, faisant ainsi cette répartition plus tôt qu'il n'avait été entendu auparavant, et personne ne fera d'objection à ce que nous n'anticipions pas.

L'assemblée aura entendu avec beaucoup de regret l'annonce de la mort du dernier auditeur de la Compagnie, le si justement estimé M. Sydney Crocker, après de longs services et à un âge avancé. L'état de sa santé l'avait forcé de se démettre de ses fonctions, il y a plus d'un an, et la question de nommer pour lui succéder un homme expérimenté, capable et d'un caractère inattaquable, ainsi que le demande la confiance de la Compagnie et du public, a été l'objet de la part des directeurs, des plus sérieuses préoccupations. Une occasion s'est présentée de s'assurer les services de M. Maitland Young qui, on l'a cru, possède de toutes les qualités auxquelles j'ai fait allusion, et qui, en outre, était sans liaison avec la Compagnie, le bu-

reau des directeurs ou ses officiers. La nomination de M. Maitland Young comme auditeur a donc été faite. Ça été un choix très satisfaisant.

Je saisis cette occasion pour faire observer à l'Assemblée que les examens des comptes de notre compagnie ne sont pas des affaires de pure formalité ou par manière d'acquiescement. Ils sont conduits durant toute l'année avec un degré d'exactitude et de recherches qui les font ce qu'ils doivent être, des garanties réelles pour la protection et la sécurité des valeurs de la Compagnie, l'honnêteté et l'exactitude des comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Je suis heureux de pouvoir appeler votre attention sur la réduction continue du pourcentage de nos frais d'administration. Ils étaient, l'an dernier, de 12.42 pour cent du revenu, chiffre plus bas que celui de toute autre compagnie faisant des assurances sur la vie au Canada, une exceptée, et comme les sources des profits de l'assurance sur la vie dépendent en grande partie de l'économie des frais d'administration, on verra que la position de la "Canada Life", à ce sujet, augmente de beaucoup les motifs qui doivent pousser les assurés à se joindre à elle et à profiter des avantages qu'elle procure. Je vous retiendrai seulement quelques instants pour ajouter que, comme d'habitude, je serai très satisfait de donner toutes les explications qu'on pourrait désirer; en terminant, j'ai l'honneur de vous proposer l'adoption du rapport et des comptes en vos mains.

DISCOURS DU VICE-PRÉSIDENT, M. GATES.

M. F. W. Gates, vice-président de la Compagnie, seconde la motion pour l'adoption du rapport et dit:

Quand à la fin de chaque année, je vois le grand et continuuel accroissement des affaires faites par la Compagnie, et lorsque je remarque les efforts des autres compagnies et les grandes commissions payées, je me demande souvent comment il peut se faire que nous puissions nous maintenir. Cependant les affaires continuent d'affluer régulièrement et sans arrêt. Je trouve dans ce fait la preuve évidente de la popularité toujours croissante de la Compagnie et de la confiance que la Compagnie d'assurance la "Canada Life" inspire dans tout le pays, aussi bien que de la réputation que nous avons atteinte non seulement au Canada mais aux États-Unis. J'ai la conviction que notre nouvelle tentative dans le Michigan sera un succès et qu'elle sera la source de nombreuses affaires. Je puis complètement corroborer tout ce que notre président, M. Ramsay, a dit au sujet des garanties tant par rapport à leur valeur qu'à leurs autres mérites, et je puis certifier la régularité et l'efficacité de notre audition. J'espère, j'ai même l'assurance, que l'année qui vient sera une année de grands, de plus grands succès que celle qui finit.

L'adoption du rapport, mise aux voix, est votée à l'unanimité.

REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT ET AUX DIRECTEURS.

M. le juge McLennan propose ensuite, appuyé par M. Henry McLaren, que des remerciements soient votés au président et aux directeurs pour le soin qu'ils ont pris des intérêts de la Compagnie dans le cours de l'année écoulée.

Et M. le juge McLennan ajouta les remarques suivantes à sa proposition: J'éprouve beaucoup de plaisir à faire cette proposition à la suite de la lecture du rapport que nous venons d'écouter, d'offrir nos remerciements à vous, M. le président, et à vous messieurs les directeurs.

Ce rapport est en vérité un document remarquable faisant bien voir le soin et l'attention minutieuse que vous avez apportés pendant l'année qui vient de finir, et je crois être dans le juste en reconnaissant en ma qualité d'actionnaire, les services que vous avez rendus. Je suis convaincu que tous les actionnaires partagent avec moi le plaisir que j'éprouve en proposant ce vote. Je puis jeter un regard sur les nombreuses années écoulées depuis que je suis devenu actionnaire de cette compagnie, et bien que je n'aie pas péché par un excès de ponctualité aux assemblées annuelles des actionnaires, y ayant fait mon dernier acte de présence, il y a vingt ans—je puis déclarer que j'ai observé avec beaucoup de satisfaction le développement ininterrompu et la prospérité de la compagnie. Il y a vingt ans, le revenu de la compagnie était considéré comme très considérable.

Plusieurs actionnaires se demandaient alors s'il deviendrait possible de maintenir un pareil chiffre d'affaires; l'état que vous venez de soumettre à l'assemblée de ce jour fait voir que ce chiffre dépasse de beaucoup ce que les plus ambitieux d'entre nous pouvaient souhaiter. Il est sept fois plus considérable qu'il y a vingt ans et a grossi d'année en année. Cet accroissement est en partie attribuable au développement et à la prospérité remarquables dont jouit notre pays; mais nous devons en même temps confesser qu'il est également attribuable, dans une grande mesure, à vos efforts, à ceux de vos collègues de la direction et aux autres messieurs qui vous ont secondés durant cette période. Non seulement vous avez dirigé nos affaires de manière à nous satisfaire amplement, mais vous avez eu dans votre entourage des hommes d'affaires sérieux et vous avez pu ainsi produire les résultats constatés par le rapport. Nous devons de tout cœur reconnaître la valeur de vos services et je suis convaincu de ne rencontrer que de l'unanimité dans la proposition que j'ai eu l'honneur de déposer sur la table.

En appuyant cette proposition, M. McLaren dit: Je suis heureux d'appuyer la motion que M. le juge McLennan a si bien motivée; je souscris pleinement à toutes ses paroles. Chaque année notre compagnie a fait un grand pas de l'avant et chaque année nous a apporté une nouvelle satisfaction de la somme d'affaires accomplies. La pensée d'étendre le cercle de nos affaires au pays voisin est dans mon opinion une bonne pensée qui se recommande d'elle-même à notre considération.

La proposition de M. McLennan fut unanimement adoptée.

M. Ramsay répondit en ces termes: Veuillez me permettre, en mon nom et au nom de mes co-directeurs, de vous remercier des bonnes paroles que vous venez d'adresser et de confirmer par la résolution que vous avez adoptée. Vous m'avez fait le plaisir d'une mention personnelle ainsi que des autres officiers de cette compagnie, je vous suis reconnaissant de cette marque spéciale; car sans le travail et le dévouement de tous collectivement, nous n'aurions pu arriver aux résultats que vous voyez aujourd'hui.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

M. W. F. Burton proposa, appuyé par le colonel Gzowski, que MM. John Ridell et Campbell Ferrie soient nommés scrutateurs de votes à l'élection des directeurs à choisir en remplacement des quatre directeurs sortant de charge, et

que le scrutin soit de suite ouvert, et que dans le cas d'un laps de cinq minutes sans enregistrement de vote, le scrutin soit fermé.

À la suggestion de M. F. W. Gates, le président fut prié de choisir les scrutateurs au nom de l'assemblée.

REMERCIEMENTS AUX OFFICIERS

M. Adam Brown, M. P., proposa, appuyé par M. Walter R. Macdonald, que les remerciements des actionnaires soient offerts aux agents, officiers et médecins de la compagnie, aux efforts desquels sont en grande partie dus les succès de la compagnie.

M. Adam Brown ajouta: Jusqu'à ce jour, le succès de la compagnie est dû aux efforts des officiers et des agents, qui ont scrupuleusement rempli les devoirs qui leur étaient assignés par les directeurs.

Nos officiers sont tous des hommes de première valeur, ayant à cœur l'intérêt de la compagnie et dont le travail soigneux a contribué à accroître ses affaires dans une forte mesure.

M. R. Hills, secrétaire de la compagnie, en réponse, remercia le proposeur et le second, au nom des officiers, de l'expression de confiance qui leur était manifestée.

LES AGENTS DE LA MEILLEURE COMPAGNIE

M. George A. Cox, de Toronto, répondant au nom des agents, dit: Je vous suis reconnaissant de la manière dont vous appréciez les services de vos agents. En parlant d'eux, M. Brown a dit qu'ils avaient à cœur les meilleurs intérêts de la compagnie; et de fait, je suis convaincu que c'est bien le cas. Tous ils sont actifs, énergiques, compétents et fidèles. Nous autres agents, il nous faut travailler dur pour faire face à la concurrence qui se présente de toutes parts; mais nous avons en même temps la satisfaction de travailler pour la compagnie la mieux conduite du pays; ce qui est pour nous un grand encouragement dans notre travail. Si la compagnie n'avait pas cette base solide qu'on lui connaît, il serait impossible pour les agents de faire le grand chiffre d'affaires noté au rapport. Je suis un représentant de la compagnie depuis l'époque où ses affaires n'étaient que d'un demi-million de piastres, et j'espère voir le jour où elles atteindront vingt-cinq millions; et je ne vois pas pourquoi, sous une administration aussi habile que la présente, ce chiffre ne serait pas atteint tout aussi facilement que du chiffre de un demi-million à ce qu'il est aujourd'hui.

Le Dr. J. D. Macdonald dit: Je suis très heureux d'ajouter au nom du service médical de la compagnie, mes remerciements à ceux qui viennent d'être faits. Tous les médecins de cette institution prennent grand soin de ne remettre à la compagnie que des sujets excellents, nous n'en passons pas d'autres. Nous sommes très anxieux de faire en sorte qu'elle ne souffre pas de pertes, mais que les sujets offerts à l'assurance soient convenables; et nous éprouvons le plaisir d'entendre à la fin de l'année les directeurs et les actionnaires nous en exprimer leur satisfaction.

NOUVEAUX DIRECTEURS ELUS.

Les scrutateurs déposèrent alors leur rapport sur le choix des directeurs devant remplacer ceux qui sortent de charge. Les messieurs suivants furent déclarés élus:

M. M. F. Wolferstan Thomas, Montréal, le très révérend G. M. Innes, doyen, de Huron, London, et F. W. Gates, de Hamilton. Après quoi la réunion prit fin.